**BULLETIN D’ADHESION**

PERSONNE PHYSIQUE

Pour Une Planète sans Frontières (PUPSF) a un réseau d'une centaine de bénévoles, interprètes, traducteurs et juristes chercheurs, qui se mobilisent au sein de nos projets, parmi lesquels "Un interprète pour tous", "Un interprète à l'école" et "Un juriste linguiste pour tous" afin que toute personne étrangère - familles allophones, primo-arrivants, demandeurs d'asile, personnes en situation de grande précarité- quelque soit son origine et son niveau de ressources ait le droit de comprendre et d'être compris. Nous fournissons dans le cadre des différents projets que nous avons mis en place une assistance juridique, géopolitique et linguistique dans une quarantaine de langues.

Cette adhésion donne accès à des services exclusifs.

**Renseignements sur la personne adhérente :**

**Monsieur : Madame :**

**Nom :**

**Prénom :**

**Profession :**

**Adresse :**

**Email :**

**Mademoiselle :**

**Ville :**

**Pays :**

**Code Postal :**

**Tel :**

**Cotisation annuelle**

L’adhésion est valable 1 an à compter de la date de souscription.

Je m’acquitte de l’adhésion annuelle d’un montant de 30 euros.

Si je suis allocataire du RSA ou de l’Allocation Demandeurs D’Asile, la cotisation annuelle est de 15 euros *(joindre un justificatif)*.

Je paie, soit par CB depuis l’espace adhérent de notre site [www.pouruneplanetesansfrontieres.eu](http://www.pouruneplanetesansfrontieres.eu), soit par chèque à l’ordre de Pour une Planète sans Frontières. Le chèque est à retourner avec le formulaire à :

Pour une Planète sans Frontières

14 rue Charles V 75004 Paris

****

**BULLETIN D’ADHESION**

PERSONNE PHYSIQUE

**Être membre de l’association Pour une planète sans frontières, c’est:**

* Profiter de l’expertise d’une association loi 1901, disposant de plus de 10 ans d’expérience
* Faire partie d’une de nos communautés locales situées dans plusieurs régions vous permettant d’être en relation avec d’autres primo-arrivants et des juristes, des interprètes, en vue de faciliter votre intégration et installation en France
* Participer aux évènements organisés par l’association

**Avantages :**

En devenant membre de PUPSF, vous profiterez de :

* L’assistance d’un interprète bénévole par téléphone ou par déplacement 1 fois par mois, sous réserve de la disponibilité de l’interprète et du lieu de l’intervention
* Tarifs préférentiels sur les traductions écrites de documents
* La possibilité de contacter via email, 24h/24h et 7j/7j, un juriste, assisté d'un traducteur, afin de pouvoir poser vos questions dans les domaines suivants : demande de visa pour la France (montage du dossier et recours en cas de refus de visa), aide dans les litiges de la vie quotidienne (droit du travail et de la sécurité sociale, logement, consommation, etc.)
* Invitation à des évènements organisés par PUPSF

**Signature**

Le ou la soussigné(e) s’engage à verser à Pour une Planète sans Frontières la cotisation annuelle, à respecter ses valeurs et à se conformer à son règlement.

**Signature :**

**Date :**